

Nouvelles découvertes au château de Ségur

Dimitri Paloumbas-Odile,
Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze,
t. 145, 2023, p. 21–48

Depuis 2020, le *castrum* de Ségur fait l'objet d'une fouille programmée¹. Dans la tradition des fouilles castrales du Limousin (Châlus, Ventadour, Crozant), l'opération menée à Ségur vise à mieux appréhender la topographie de ce site, plus complexe qu'il n'y paraît. D'origine carolingienne, le château a progressivement fixé à ses pieds un groupement d'habitats qui est devenu durant le plein Moyen Âge un véritable bourg. Siège d'une hypothétique vicomté aux IX^e et X^e siècles, Ségur a été la propriété des vicomtes de Limoges entre le début du XI^e siècle et la fin du XVI^e siècle. Une propriété au statut particulier toutefois, car, outre Ségur, les vicomtes avaient élu résidence dans trois autres forteresses : Limoges bien sûr, Aix-sur-Vienne, et Excideuil. C'est donc par le biais de ce trait singulier, celui d'avoir été une forteresse vicomtale « intermittente », qu'il convient d'aborder l'histoire du *castrum*².

Nous allons voir que les découvertes effectuées depuis 2020 renouvellent en partie la lecture que nous avons de ce château, tant résidence que forteresse. Considérant qu'il était encore trop tôt pour proposer une restitution phasée des vestiges (certains n'ont pas pu être datés ou intégralement fouillés), nous avons choisi de ne présenter dans cet article que les principales trouvailles, d'abord celles de l'enclos vicomtal, puis celles de l'enclos nobiliaire. Dans une troisième partie, nous ferons le point sur la chronologie de l'occupation de Ségur à l'aune des résultats des fouilles ; nous essaierons également de sortir timidement du cadre de la monographie en abordant la thématique des *turres*.

I. Des vestiges inédits dans l'enclos vicomtal

I.1 Un ensemble architectural du XII^e siècle (*turris/aula*) ?

I.1.1 Une *turris* contrefortée au cœur de l'enclos : une « vieille » tour ?

Lors de la première campagne de fouille, les vestiges d'un grand bâtiment contreforté ont été mis au jour au nord-est de l'actuelle *turris* vicomtale [Fig. 1–2]³. De plan rectangulaire, l'édifice mesure 7,50 m × 5,20 m de côté dans-œuvre. Ses quatre murs, relativement épais, affichent une largeur constante de 1,52 m⁴. Doublement parementés, ils ont été bâtis à la chaux avec des moellons de gneiss à tête dressée de faible hauteur (rarement plus de 15 cm)⁵. En façade, les parements se sont révélés homogènes, sans aucune reprise, et le peu d'horizontalité des assises corroborerait, sur le principe, l'hypothèse de murs initialement enduits « à pierres vues » (voire entièrement recouverts). Si tous les revêtements ont été

1. Je tiens à remercier chaleureusement les propriétaires du château de Ségur, sans qui ces fouilles n'auraient pu avoir lieu : Patrick Lecerf, avec qui j'ai initié ce projet, puis Astrid Verspieren et Mathieu Puel, depuis 2021.

2. Barrière et al. 2002, Rémy 2007. Les vicomtes de Turenne avaient eux aussi des forteresses-résidences « hors les murs », dont Betaille et Saint-Céré.

3. Disons tout de suite que l'étude de ce bâtiment ne s'est pas faite sans un certain nombre de contraintes, les principales étant la présence de deux têtes de mur près de l'ouvrage (dont une en connexion directe avec la « tour ») et la relative proximité du mur d'enceinte. Pour faire face à ces contraintes et éviter de déstabiliser les maçonneries environnantes, nous avons opté pour une approche par sondages. L'étude de l'édifice reste donc à ce stade encore très partielle.

4. Les contreforts, non enveloppés, présentent des saillies moyennes de 35 cm vis-à-vis des nus des parements, pour des largeurs comprises entre 1,15 m et 1,20 m.

5. L'alternance en carreaux et boutisses n'est pas clairement avérée, ce qui peut paraître surprenant pour un édifice de ce type, et compte-tenu aussi de ce que l'on sait de l'art de bâtir au Moyen Âge. Certains moellons, plus étroits, semblent avoir des profondeurs importantes ; ils pourraient avoir joué le rôle de boutisses peu traversantes.

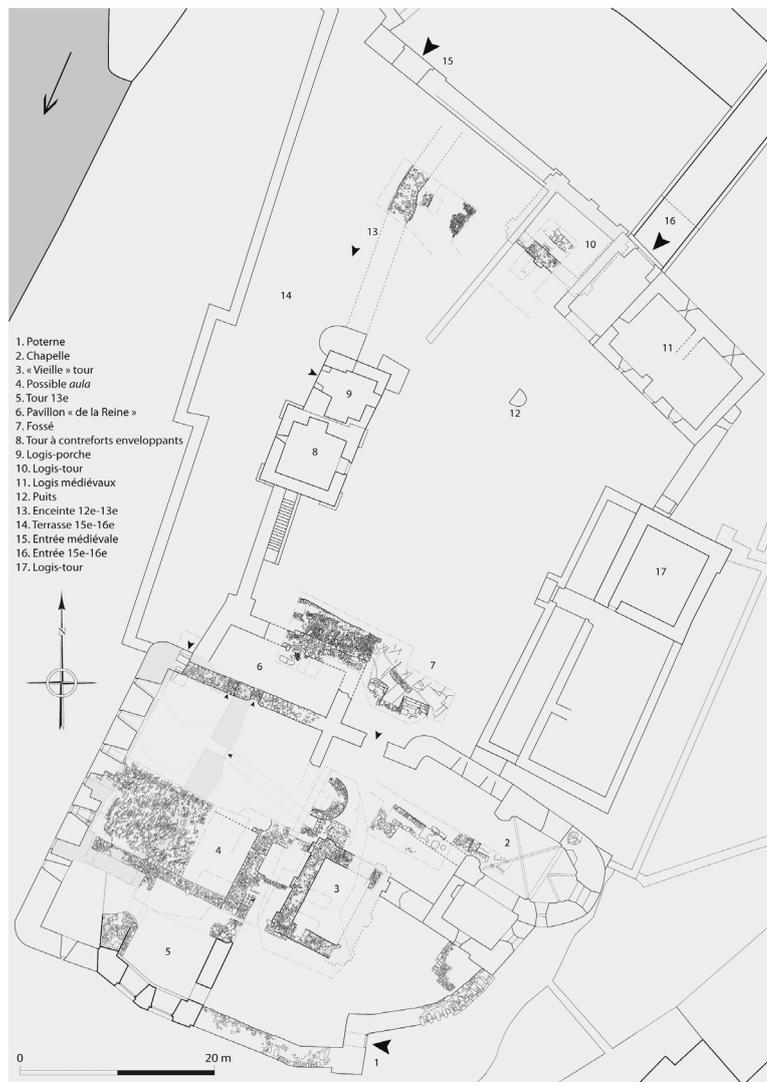


Fig. 1 Plan du *castrum* et des fouilles (2020–2022)

Fig. 2 L'angle nord-ouest de la « vieille » tour



exclusivement confectionnés avec du gneiss, la chaîne d'angle nord-ouest se démarque par l'utilisation de pierres de taille de granite gris de grand appareil [Fig. 2]. La présence d'un matériau exogène au sein de ce bâtiment mérite d'être soulignée. Il nous faudrait maintenant déterminer si ces granites ont été employés de manière opportune, c'est-à-dire en « recyclage », ou s'ils ont été taillés spécifiquement pour habiller les angles de l'édifice.

Nous n'avons identifié qu'une seule ouverture sur les arases. Il s'agit d'une porte piétonne chanfreinée, à embrasure droite, aménagée dans le mur sud. Sur la face ouest de la porte, une encoche en virgule de 11 cm de côté confirme que l'accès était sécurisé par une barre en bois. La superstructure de l'ouverture a été entièrement détruite.

L'interprétation de ce bâtiment reste très incertaine. Nous connaissons son plan, à défaut d'avoir pu dégager ses quatre murs ou d'avoir retrouvé un niveau de sol. Sa surface habitable (environ 40 m²) était relativement conséquente, en tous cas conforme aux « standards » des tours seigneuriales et chevaleresques de la région⁶. La porte mise au jour au sud-ouest desservait vraisemblablement un rez-de-chaussée, car son seuil se situe à peu près au même niveau que celui de la « poterne ». Pour ce qui est de la datation de l'ouvrage, les indices sont minimes, les remblais internes n'ayant livré que peu d'artefacts⁷. En revanche, les niveaux exhumés à l'extérieur du bâtiment contenaient des objets plus discriminants sur le plan de la datation, dont une serrure à bosse et deux ferrures qui pourraient provenir d'un même coffre (chronologie envisagée : fin du XIV^e–XV^e siècles⁸). La typologie des appareils de revêtement, dans le contexte ségurois, donne aussi des indications de datation. Les relevés effectués sur les deux faces du mur ouest et sur la face extérieure du mur nord ont révélé des assemblages homogènes mais irrégulièrement assisés. Nous en déduisons que ces maçonneries ont été construites « à l'économie », presque entièrement en gneiss (d'extraction locale), ce qui en soi ne présage bien sûr pas d'un quelconque statut social ou d'un contexte économique particulier. Il s'agit à tout le moins d'un mode de construction sensiblement différent de celui observé sur le mur sud de l'enclos vicomtal et sur la *turris* « neuve » (appelons-la ainsi), au sein desquels a été recensée une grande quantité de moellons affichant des hauteurs supérieures à 0,30 m. Les revêtements du bâtiment contreforté se rapprocheraient de ceux des murs d'enceinte de l'enclos nobiliaire, mais également des maçonneries du logis-tour qui cantonnent l'actuelle entrée de ce même enclos. Cette famille de murs définirait un sous-groupe de maçonnerie médiévale que nous proposons de dater, à titre indicatif, du XII^e siècle⁹.

Avec bien sûr toute les réserves d'usage, nous suggérons donc que le bâtiment contreforté découvert en 2020 aurait été construit vers 1100–1150. En termes de fonction, l'hypothèse d'une tour « mineure » (en somme une version limousine des *bisturres* languedociennes !¹⁰) ne paraît guère crédible eu égard à sa situation dominante. Nous pencherions donc pour une véritable tour-maîtresse. Cette hypothèse étant posée, il resterait à connaître les commanditaires de la tour : la doit-on aux Comborn (ce qui suppose une construction postérieure à 1139) ou aux premiers vicomtes de Limoges¹¹ ? Quels qu'aient été les maîtres d'œuvre de la « vieille » tour¹², sa découverte constitue une avancée importante pour l'histoire de Ségur, car cet édifice polarise d'une nouvelle manière l'enclos vicomtal. Il nous invite

6. Rémy 2006.

7. Ces niveaux de démolition étaient en effet essentiellement constitués de débris lithiques. Nous aurions pu espérer d'autre part trouver quelques indices de datation dans le comblement de la (supposée) tranchée de fondation du mur nord, mais il n'en a rien été. Le creusement de cette tranchée était en effet comblé par un remblai brun-noir très organique chargé en restes faunistiques, mais stérile en mobilier.

8. L'étude du mobilier métallique issu de la fouille de 2020 a été confiée au laboratoire Landarc.

9. Ces maçonneries précéderaient celles de la tour « neuve », dont la datation ne semble pas pouvoir être poussée en deçà de 1200, d'après la typologie de ses baies ternées.

10. Sur les *bisturres* voire Débax 2014.

11. Nous ne pensons pas devoir attribuer la tour aux premiers Ségur (Foucher/Adémar/Emma, X^e siècle), mais il est vrai que nous connaissons très mal l'architecture des châteaux avant le XII^e siècle en Limousin.

12. En 1502, la *vielle tour* de Ségur est déclarée inhabitable (Rémy 2007, 323). Faisait-on référence à la tour « 13^e » ou à la tour « 12^e » ?

aussi à repenser la circulation au sein de cet espace. Notre vision à l'heure actuelle, pour linéaire et sans doute un peu simpliste qu'elle soit, est que cette tour a précédé la *turris* que l'historiographie a jusque-là (et à raison) attribuée aux vicomtes. Mais nous savons que les deux ouvrages ont cohabité sur au moins trois siècles, car le mur est de l'édifice a servi d'appui au gouttereau sud de l'extension de la chapelle Notre-Dame, réalisée vers 1450-1550. Les réfections constatées sur le seuil de la porte et sur la face interne de l'ouverture (mise en place après-coup de deux piédroits feuillurés et d'une ferrure cylindrique creuse qui permettait de fermer la porte depuis l'intérieur) prouvent que l'édifice a connu une durée de vie qui dépasse largement une seule génération.

1.1.2 À l'ouest de la *turris*, les restes d'une « salle » (*aula*) ?

À un peu de moins de 4 m de la « vieille » tour, à l'ouest de cette dernière, un grand mur d'axe nord-sud mesurant au minimum 10,50 m de long et 1,66 m de large a été mis au jour lors de la campagne de 2021 [Fig. 1-3]. Ce mur est doublement parementé, chaulé, et il ne présente pas de reprise en surface. Ses deux parements sont composés d'assises plus ou moins horizontales de petits et moyens moellons de gneiss à tête dressée¹³. La fourrure, quant à elle, est faite de petits moellons et d'éclats de gneiss jetés pêle-mêle. Une des particularités de ce mur est son ajouement par une baie à double ébrasement entièrement bâtie avec des pierres de taille de granite de moyen et grand appareil [Fig. 4]¹⁴. Cette baie « en X » était layée, preuve qu'elle a fait l'objet d'un traitement soigné. Nous avons également exhumé ce qui semble correspondre à un retour du gouttereau, au nord-ouest de ce dernier. Ce possible retour est matérialisé par un moignon de maçonnerie liaisonné avec le grand mur par un chaînage d'angle en pierre de taille de granite de grand appareil.

Bien qu'incomplets, ces vestiges présentent de nombreuses similitudes avec la « vieille » tour : l'appareillage du grand mur est en effet identique à celui de l'édifice contreforté, les deux ouvrages ont sensiblement la même largeur, ils sont parallèles et leurs chaînes d'angles sont en pierre de taille. Nous verrions dans ce grand mur et son retour est-ouest les restes d'un bâtiment élitaire, peut-être une *aula* qui compléterait, avec la « vieille » tour, l'appareil monumental des vicomtes de Limoges au XII^e siècle. Nous sommes conscients que cette identification tient plus de l'hypothèse que de la certitude à ce stade des fouilles ; néanmoins, l'absence de contreforts est un argument que l'on peut raisonnablement avancer pour distinguer les deux ouvrages. La typologie de la baie à double ébrasement, plus fenêtre « multifonctionnelle » qu'archère, plaide aussi dans le sens d'un bâtiment avant tout résidentiel.

1.2 Entre les deux bâtiments, un édifice sur cave voûté

Avant d'engager un sondage exploratoire entre la « vieille » tour et l'*aula*, nous avons en tête que cet interstice était non bâti. Nous pensions qu'il pouvait avoir abrité une chaussée, car malgré les contraintes d'espace au sein de l'enclos vicomtal, la circulation devait être un tant soit peu organisée dans cette partie du *castrum* ! Mais la fouille n'a pas révélé une quelconque voirie ; bien plus, une salle voûtée rectangulaire de 3,50 m × 4 m de côtés, parfaitement reliée avec le grand mur est de l'*aula*.

13. Hauteur moyenne des assises : 0,12 m. L'ensemble de la maçonnerie est lié par un mortier blanc très chaulé et compact. En plusieurs endroits, des vestiges d'enduits beurrés pourraient suggérer un recouvrement partiel ou total des parements, primitivement.

14. La fente de jour proprement dite a une largeur de 0,12 m.



Fig. 3 Le mur est de l'*aula*

Fig. 4 La baie à double ébrasement



Bâtie en petits moellons de gneiss allongés, à la chaux, cette salle était couverte par une voûte aujourd'hui détruite, dont le tracé paraît avoir adopté une forme en berceau brisé. L'utilisation de pierres de taille de granite layées pour liaisonner la salle voûtée et l'*aula*, conjuguée à l'absence de reprises en façade, nous incitent à penser que les deux ouvrages sont synchrones¹⁵. Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu atteindre le fond de la salle. Un sondage profond a néanmoins permis de fouiller partiellement une strate bas médiévale au sein de laquelle était piégée une grande quantité de céramiques domestiques¹⁶. Ce lot était dominé par deux grandes catégories de pots : des céramiques grises communes essentiellement destinées à la cuisson, caractérisées par des fonds lenticulaires et des bords en bandeau¹⁷ [Fig. 5] ; des céramiques ocre-orangées plus fines, souvent glaçurées, destinées aux liquides (pégaus, pichets, cruches). Ponctuellement, quelques rares céramiques oxydantes tournées, de teintes claires, ont aussi été retrouvées, dont un récipient de grande taille (sans doute destiné au stockage) décoré de cordons guillochés à la molette. Daté de la fin du XIII^e siècle ou plus sûrement du siècle suivant, ce lot confirmerait d'une part l'utilisation de la salle voûtée comme zone de rejet durant le bas Moyen Âge, d'autre part la présence d'une cuisine à proximité de cette salle.

2. Dans l'enclos nobiliaire : un nouveau regard sur l'habillage défensif du *castrum*

2.1 Au nord-ouest : un tronçon d'enceinte taluté encadré par deux tourelles-contreforts

Nous savions, d'après les plans anciens, que le front nord-ouest de l'enclos était clôturé par un mur d'enceinte de près de 25 m de long flanqué à ses extrémités par deux tourelles-contreforts en fer à cheval. Lors de la campagne de fouille de 2022, nous avons eu l'occasion de réaliser un grand sondage dans cette partie du *castrum*, en vue de documenter archéologiquement ce grand mur. Apparue à environ 1 m sous le sol extérieur, l'ouvrage s'est révélé être taluté du côté extérieur [Fig. 6]. Son tracé n'est pas linéaire, la partie sud du mur présentant un léger désaxement par rapport à l'orientation sud-ouest/nord-est du tronçon nord. Cette rupture est matérialisée par un « coup de sabre » bien visible des deux côtés du mur. En dépit du collage, nous pensons que les deux maçonneries sont peu ou prou contemporaines, car elles présentent des mises en œuvre similaires (moellons de gneiss à tête dressée, carreaux et boutisses, fourrure composée d'éclats et de moellons de gneiss noyés dans un mortier blanc fortement chaulé) : nous n'interprétons pas cette cassure autrement que comme un arrêt de chantier dont la ou les causes nous échappent (changement d'équipe ? Réapprovisionnement en pierre ? Facilité technique liée à la modification du tracé de l'enceinte ?)¹⁸.

Des deux tourelles reliées par le grand mur d'enceinte, seule subsiste aujourd'hui celle située au sud. Largement dérasée, elle s'apparente à une tourelle pleine talutée d'une longueur est-ouest d'environ 4,30 m, et d'une largeur nord-sud (= diamètre de l'avancée en demi-cercle) de près de 3,40 m. L'ouvrage sert d'appui à la tour-porche médiévale au sud et à l'est (quelques assises sont harpées avec la tour, mais le liaisonnement paraît tardif) et il était connecté, au nord, avec le mur d'enceinte. Son parement

15. On s'étonnera toutefois, dans cette hypothèse, du positionnement de la baie à double ébrasement : est-il possible de considérer que cette baie communiquait avec les deux bâtiments ? Dans l'attente de fouilles complémentaires, nous nous en tiendrons à cette lecture, aussi surprenante qu'elle soit.

16. L'étude de ces céramiques a été confiée à Yolaine Rouzo-Lenoir (céramologue, bureau d'études Hadès).

17. Ces « oules » ou marmites à fond globulaire sont très fréquentes en Limousin ; elles ont été étudiées, entre autres, par Roland Lombard, Jean-Louis Antignac, et plus récemment par Patrice Conte.

18. D'autres césures de maçonnerie, certaines verticales et « dentelées », d'autres « en escalier », ont été repérées au sein de parements homogènes (par exemple sur la face extérieure du mur est de la tour « neuve », ou sur le front nord de l'enclos nobiliaire). Ce mode de construction par tronçons a été bien identifié au château de Ventadour, et il semble se concrétiser à Ségur à travers différentes harpes d'attente (Pousthomis 2014, 50-51).



Fig. 5 Oule grise (13^e-15^e siècles) découverte dans la salle voûtée entre l'*aula* et la « vieille » tour

Fig. 6 Le mur d'enceinte nord-ouest, au premier plan



extérieur est fait de petits et moyens moellons de gneiss disposés en assises plus ou moins régulières. Liées à la chaux, les pierres de cette maçonnerie mesurent entre 3 cm et 11 cm de haut et entre 15 cm et 27 cm de long en moyenne : il s'agit donc d'un appareil à assises allongées, relativement semblable à celui de la « vieille » tour et de l'*aula*. La présence de pierres mesurant jusqu'à 60 cm de profondeur (probables boutisses) sur plusieurs assises révèle le soin accordé à la mise en œuvre de la maçonnerie. La seconde tour est actuellement enfouie, mais elle a pu être brièvement documentée lors de sondages ouverts au pied de l'enceinte nord, avant que celle-ci ne soit échafaudée. Partiellement dégagée (seules trois assises ont été vues), cette tour mesurait au minimum 1,80 m de large et elle présentait des assises régulières en petits et moyens moellons de gneiss chaulés.

La découverte archéologique du mur d'enceinte nord-ouest confirme que les travaux de la fin du Moyen Âge ont épargné les premiers mètres de la clôture de l'enclos nobiliaire, et donc que des vestiges conséquents subsistent encore sous terre. La fouille de cet espace devrait permettre, à l'avenir, de mieux comprendre la circulation au pied de l'enceinte. Il s'agirait aussi de vérifier la présence ou non d'ouvertures de tir et de s'assurer, comme cela est admis aujourd'hui, que l'entrée dans l'enclos se faisait bien par le biais de la tour-porte. La chronologie des tourelles-contreforts mériterait aussi d'être affinée. Manifestement synchrones avec le mur, talutées comme ce dernier, elles appartiennent à une catégorie d'ouvrage défensif peu répandu en Limousin avant le XV^e siècle¹⁹.

2.2 Le fossé entre les enclos

Un des objectifs de la session de fouille de 2022 était de s'assurer qu'un fossé avait bel et bien existé devant l'enclos vicomtal. Ce fossé était suggéré si ce n'est attesté par les deux rainures de flèches encore visibles sur le mur qui barre l'entrée dudit enclos. D'une largeur de 0,21 m, ces rainures sont distantes l'une de l'autre de 1,40 m et elles mesuraient au minimum 3,20 m de haut. Elles ont été mises en place secondairement, au sein d'une maçonnerie médiévale préexistante que nous avons datée, à titre indicatif, du XIII^e siècle. Le fossé a bien été retrouvé : entièrement creusé dans le substrat sur une profondeur à première vue faible (la hauteur maximale mesurée n'excède pas 1,60 m au sud et 0,70 m au nord), l'ouvrage présente à l'ouverture un plan grossièrement ovalaire matérialisé par des parois quasi-verticales et un fond plat [Fig. 7]. Son grand côté (dans le sens est-ouest) atteint environ 7,30 m. L'escarpe n'ayant pu être fouillée pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons qu'estimer la largeur nord-sud du creusement (environ 6 m). De taille réduite, ce fossé était circonscrit à la zone de l'entrée proprement dite. Or, une des questions posées avant la fouille était de savoir si le fossé s'étendait sous le pavillon dit « de la Reine ». Nous avons pu vérifier que cela n'avait pas été le cas, le mur pignon est de la maison ayant été posé directement sur le substrat, à hauteur de l'escarpe. La largeur du fossé, même limitée, devait en outre largement dépasser la portée du tablier du pont-levis. Il faudrait donc selon toute logique restituer un système de franchissement en dur. Si la fouille du comblement n'a malheureusement livré aucun vestige d'une structure charpentée, deux murs transversaux pouvant être interprétés comme des supports, l'un du tablier, l'autre d'une hypothétique passerelle en bois fixe, ont été exhumés au fond du fossé.

19. Elles pourraient être affiliées aux fortifications relevant du domaine des Plantagenêt (Rémy 2005, 105 ; voir aussi Baudry 2000 et 2011, 107–108). La stratigraphie confirme en tous cas l'ancienneté de la tourelle sud, qui sert d'appui à toutes les structures environnantes.

Proposer une datation pour cette séquence de mise en défense (fossé et pont-levis) est ardue car nous n'avons pas retrouvé de matériel archéologique probant dans les niveaux de comblement. Cette lacune s'expliquerait par le fait que le fossé a probablement été curé lors de la construction de l'escalier à double montée convergente découvert au fond de la structure [Fig. 7]. Vraisemblablement édifié au XVII^e siècle, peut-être à la demande de Jacques-François de Hautefort²⁰, cet escalier semble avoir été destiné à magnifier l'entrée de la chapelle, toujours en activité vers 1600–1650. On peut penser que sa mise en place s'est accompagnée d'un important aménagement de terrain, incluant un nivelage du substrat. La faible profondeur du fossé, en particulier au niveau de la contrescarpe, suggère en effet que le niveau de sol de la basse-cour a été rabaisé au cours de l'Époque moderne. Plusieurs rainures présentent en outre des orientations différentes de celles des diaclases (toutes orientées sud-ouest/nord-est), ce qui signifierait qu'elles ont été faites par l'homme. S'il est donc certain que le fossé est antérieur au XVII^e siècle, sa date de construction demeure hypothétique. Bien sûr, le contexte de crises du XIV^e siècle peut être avancé, a posteriori, pour justifier une telle réalisation (cf. *infra*), mais on peut aussi considérer qu'il est plus tardif. Dans l'hypothèse où il serait contemporain de la canonnière elliptique « à la française » de la courtine est, nous retiendrions la tranche chronologique 1500–1550.

2.3 Archéologie de deux logis *in clausura castris*

Lors de la campagne de 2022, nous avons eu l'occasion d'aborder sous l'angle de l'archéologie deux logis construits en bordure d'enceinte : l'un, le pavillon dit « de la Reine », se trouve au sud-ouest de l'enclos nobiliaire, l'autre flanque l'actuelle entrée dudit enclos, à l'ouest de l'ancien pont-levis (logis-tour).

2.3.1 Le pavillon « de la Reine »

Le pavillon « de la Reine » est un grand logis rectangulaire de 5,20 m × 13 m de côté dans-œuvre, adossé au mur d'enceinte de l'enclos vicomtal au sud, et liaisonné avec le mur de clôture de l'enclos nobiliaire à l'ouest. Doté de murs épais (1,60 m à 1,70 m en moyenne), l'édifice s'élevait sur au moins deux niveaux, sans doute plus. On suppose que son niveau inférieur était utilitaire, car il est ajouré par deux baies « en sifflet » peu lumineuses. Le sondage ouvert contre le gouttereau nord confirme en partie la vocation du rez-de-chaussée. Nous avons en effet mis au jour les restes d'une cheminée incorporée à foyer semi-circulaire, dans le surépaississement du gouttereau [Fig. 8]. D'une largeur de 1,60 m, cette cheminée était initialement dotée de deux colonnes formant piédroit, surmontées chacune par une console saillante ornée d'un chapiteau lisse précédé d'un large tore²¹. On s'étonnera de la faible hauteur de cette cheminée dont le foyer, composé de deux grandes dalles de gneiss rubéfiées d'une longueur de 0,80 m, se trouve à seulement 0,90 m en dessous du sommet des consoles. Une autre interrogation demeure à propos d'un aménagement « en hérisson » présent au sud du foyer : deuxième foyer, ou niveau de sol²² ? La poursuite de la fouille devrait permettre d'identifier plus sûrement que nous ne l'avons fait ces niveaux, mais d'ores et déjà la découverte d'une cheminée basse d'origine médiévale est une avancée importante pour l'étude de l'édifice.

20. Hypothèse émise par Elise Chagot, d'après un plan inédit du château daté du XVII^e siècle (Archives municipales de Brive, Fonds Dumas-Lavareille, 34 fi 83 ; copie diligentée par la famille Dumas-Lavareille du plan original conservé aux Archives départementales du Maine-et-Loire, fonds Damas).

21. Seules subsistent la console ouest et la base de colonne est. Le couronnement du manteau a été entièrement détruit.



Fig. 7 Le fossé entre les deux enclos et l'escalier à double montée convergente

Fig. 8 La cheminée à foyer curviligne du pavillon « de la Reine »



Le premier étage du logis devait quant à lui être dédié à l'habitation, car on y observe, outre une grande baie à coussiège tardo-médiévale, à l'ouest, une porte en calcaire blond, au sud. Cette porte offrait au logis un accès direct à l'enclos vicomtal. D'une largeur comprise entre 0,90 m et 1,10 m, elle était finement ouvragée au sud, c'est-à-dire du côté vicomtal²³.

Le pavillon « de la Reine » est, par son plan, un *unicum* au sein des logis du *castrum*, aux tracés plus trapus. Tout entier dédié à la résidence et à priori non contreforté, l'ouvrage communiquait avec le grand logis sur cave construit au-devant de l'enceinte médiévale. On suppose qu'il était habité par les vicomtes ou leurs proches (ce que suggère aussi son appellation²⁴), à moins qu'il n'ait été la propriété d'un lignage de *milites*²⁵. Si la matrice du logis est bien médiévale, comme le prouvent la cheminée à foyer curviligne et le couverture extérieur de la baie ouest du rez-de-chaussée (d'un type « archaïque » en Limousin : un arc en bâtière délardé en plein-cintre), toutes les baies de l'étage procèdent d'une phase de reconstruction que l'on datera de la fin du XV^e siècle²⁶. Les pierres à encoches (possibles chéneaux) réutilisées pour bâtir les piédroits intérieurs de la porte du premier étage illustrent cette séquence. Elles sont toutes striées de multiples traces de taille et de retaille, certaines grossières et punctiformes (pointerolle), d'autres rectilignes et obliques (marteau taillant).

2.3.2 Le logis-tour

L'une des manifestations architecturales et archéologiques les plus notables de l'investissement de l'enclos nobiliaire de Ségur par des maisons de *milites* est sans doute le logis-tour contreforté situé sur la clôture nord dudit enclos. Flanké sur chacun de ses angles par des contreforts plats d'une largeur de 1,10 m, ce logis avait un plan rectangulaire de 5,30 m × 7,50 m de côté dans-œuvre (soit un plan similaire à celui de la « vieille » tour, [Fig. 1]). Lors de la session de fouille de 2022, nous avons ouvert un large sondage destiné à dégager son mur sud, totalement enfoui. D'une largeur moyenne de 1,30 m (le mur nord, formant enceinte, est sensiblement plus large, entre 1,40 et 1,70 m), l'ouvrage a été retrouvé à moins d'1 m sous le sol extérieur. Il comprend deux parements bâtis avec des moellons de gneiss allongés plus ou moins bien assisés (hauteur moyenne des assises : entre 10 et 15 cm) et une fourrure composée de moellons et d'éclats de gneiss jetés pêle-mêle. L'ensemble de la maçonnerie est lié avec un mortier compact fait à partir d'un mélange de sables aréniques (arène de gneiss de couleur beige-orange) et de chaux. Les faces extérieures du mur pourraient avoir été enduites, primitivement, car en plusieurs endroits nous avons repéré des traces de jointoiments beurrés. Bâties sur le substrat à l'intérieur d'une large tranchée identifiée au nord, les fondations du mur sont constituées de cinq à six rangs d'assises légèrement débordantes [Fig. 9].

Les informations recueillies au cours de cette phase de fouille n'autorisent pas encore une interprétation trop poussée du bâtiment : aucun niveau de sol n'a été mis au jour, et les rares artefacts récupérés dans le comblement inférieur de la tranchée de fondation sont peu propices aux analyses comparatives. La question de la datation peut en outre difficilement être appréhendée par le biais du bâti, en l'absence d'ouvertures. Néanmoins, la typologie des appareils de revêtement (proche de celle des parements de la « vieille » tour et de l'*aula*), et l'emploi de

22. Cet aménagement est constitué de petits éclats de gneiss et de briques posés de chant.

23. Piédroits en calcaire blond layés ornés d'un tore, d'un cavet, d'un second tore et d'une doucine, avec bandeau d'archivolte prismatique.

24. Appelé ainsi depuis le XVIII^e siècle semble-t-il, sans doute en référence à Marguerite de Chauvigny (Rémy 2007, 325 et 340).

25. Les Hélie étaient notamment propriétaires, en 1395, de « maisons, masures et places situées devant le château de Ségur, entre ledit château et la basse-cour, au lieu appelé des Héliens... », Rémy 2007, p. 326.

26. Sur cette catégorie de cheminées, on peut se référer à : Napoléone 2003, 241-242, Baudry 2011, 137.



Fig. 9 La fondation du mur sud du logis-tour nord de l'enclos nobiliaire

piliers raidisseurs, confirment que le bâtiment est antérieur à 1300. L'homogénéité de l'ouvrage, sur un plan constructif, mérite aussi d'être soulignée, même si certaines portions de parement ont peut-être été reprises ponctuellement, au nord. La spécificité de ce logis est qu'il fait partie de la basse-cour du château : il ne s'agit donc pas d'une tour-maîtresse à part entière, mais bien d'un logis chevaleresque inspiré des *turres* seigneuriales. Sa fonction, si elle n'était pas uniquement défensive (les deux baies à ébrasement interne ne sont pas de véritables meurtrières), pourrait néanmoins avoir été de contrôler le chemin d'accès qui longeait l'enceinte.

Étudier ces deux logis autrement que par une expertise de leurs façades s'est donc révélé plus que bénéfique. De précieux vestiges ont pu être sortis de terre lors de la fouille du pavillon « de la Reine », en particulier la cheminée à foyer hémicirculaire, de tradition romane. Les sondages du logis-tour ont quant à eux permis de voir que le bâtiment n'était pas carré, comme nous le pensions, mais rectangulaire. Ces sondages ont aussi été l'occasion d'observer de près la fondation de ce dernier logis, et ainsi d'en savoir plus sur les techniques de construction pratiquées à Ségur aux XII^e–XIII^e siècles.

3. Bilan et perspectives

3.1. De fructueuses pistes de recherche :

une connaissance stratigraphique plus fine du *castrum*

Bien que d'ampleur limitée, les fouilles menées depuis 2020 prouvent la bonne conservation des vestiges en sous-sol. Nous avons maintenant la certitude que le *castrum* médiéval n'a pas été démantelé, mais plutôt déposé « mur à mur », avec la volonté manifeste de mettre à niveau les arases des principaux bâtiments. Certaines maçonneries ont d'ailleurs peut-être été dérasées (et non détruites) à dessein, dans l'idée qu'elles servent de contrebutement aux lourds remblais de démolition présents dans une grande partie du château. Le constat du bon état de conservation des maçonneries médiévales étant posé, nous allons à présent tenter de résumer, dans une démarche plus diachronique que descriptive, l'apport des fouilles sur la chronologie du *castrum*.

3.1.1 Réflexions sur l'occupation antérieure au XII^e siècle

Rappelons que l'histoire de Ségur avant 1100 est une page quasi-blanche, en raison principalement du peu de fiabilité des sources et de leur relative indigence. Bien que le château ait été construit sur un site d'éperon, la possibilité d'une occupation antique préexistante semble peu probable eu égard à la faible densité de vestiges d'époque gallo-romaine retrouvés à proximité de Ségur. Les principales découvertes archéologiques se situent en effet dans les communes limitrophes, en particulier dans celle de Saint-Eloy-les-Tuileries²⁷. L'éloignement de Ségur vis-à-vis des grands axes de circulation pourrait expliquer l'absence de groupements d'habitats pérennes sur ce territoire avant le Moyen Âge. Le fait que nous n'ayons recueilli aucun artefact antique, même résiduel, au cours des quatre campagnes de fouille, appuierait aussi l'hypothèse d'un site castral édifié ex-nihilo aux alentours des IX^e–X^e siècles.

27. Villa au lieu-dit le Boin, Lintz 1992, p. 120–121.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les débats quasi-insolubles et à dire vrai parfois redondants autour de la double question des origines (un raid normand, pourquoi pas mais lequel ? Un autre contexte ?²⁸) et des premiers vicomtes dits de Ségur (étaient-ils ou non apparentés aux vicomtes de Limoges ?²⁹). Plusieurs historiens pensent qu'une lignée de vicomtes de Ségur aurait existé indépendamment de celle de Limoges, sur au moins trois générations ; pour d'autres, ces vicomtes de Ségur s'insèrent dans la généalogie des vicomtes de Limoges. L'un des faits historiques qui paraît faire l'unanimité auprès des historiens est le mariage entre Emma de Ségur et Gui I^{er} de Limoges, à la fin du X^e siècle. Ce mariage entérine la mainmise des vicomtes de Limoges sur Ségur et, peut-être, la fin de la vicomté de Ségur³⁰. On peut penser qu'il s'agit là d'un deuxième temps fort de l'histoire de Ségur, après celui des *vicecomites primum*.

S'il est encore trop tôt pour cerner dans le détail la nature matérielle de cette occupation « précoce », à tout le moins l'existence d'une famille noble de rang vicomtal dès le X^e siècle suppose qu'il existât, sur site, une résidence de type élitare. Il se trouve que certains vestiges découverts depuis 2020 invitent à repenser avec un éclairage plus concret le *castrum* des temps anciens.

Un petit lot de structures creuses taillées

dans le substrat : un indice d'une occupation précoce ?

Lors de la session de 2021, trois structures en creux sont apparues dans l'emprise de l'extension ouest de la chapelle. Mises au jour en fin de fouille, dans le substrat, ces fosses précèdent (à priori...) toutes les maçonneries environnantes. La plus grande peine à être identifiée : mesurant au minimum 1,36 m de long et 0,80 m de large, elle pourrait correspondre à un large trou de poteau, ou à une fosse d'une autre nature. Les deux autres structures sont plus facilement assimilables à des trous de poteau, du fait de leur dimension (0,50 m et 0,80 m de diamètre à l'ouverture, pour des profondeurs sans doute résiduelles de 0,35 m et 0,50 m). Il serait bien sûr nécessaire d'élargir la fenêtre de fouille pour statuer sur la fonction et la datation de ces aménagements. Néanmoins, la présence de telles structures au cœur de la cour « haute » de Ségur nous conduit à nous interroger sur la possibilité d'une strate de construction en bois précoce, possible-ment contemporaine des premiers « Ségur ». Est ici posée la question de la transition bois-pierre dans l'architecture castrale du Limousin. Nous avons évoqué ce sujet à propos du *castrum* de Malemort, où des trous de poteau avaient été exhumés sous la strate en dur matérialisée par deux *turres* (une à contreforts enveloppants, datée « 1200 », une autre plus ancienne, non contrefortée)³¹. Des analyses au radiocarbone de restes de bois calcinés présents au fond d'une des fosses de Malemort avaient confirmé l'ancienneté desdites structures (âge calibré : entre 879 et 1013), et donc la possibilité d'un « premier » château construit essentiellement en bois. Ce constat, s'il se vérifiait aussi à Ségur, validerait les observations faites à ce sujet sur le site du Dognon³². Avec la thématique des enceintes vitrifiées (renouvelée depuis les fouilles récentes de Châteauvieux et Murat³³), celle de l'architecture castrale en bois dans les châteaux « pré-féodaux » du Limousin se dessine donc comme une piste de travail fructueuse. La spécificité de Malemort et Ségur tient au statut des deux *castra*, détenus par des familles figurant dans les très hautes strates de l'aristocratie régionale.

28. René Fage évoque notamment cette question des origines, Fage 1878, 261-266.

29. Le premier vicomte de Ségur dont nous avons connaissance est un certain Foucher, mentionné dans une charte du cartulaire de Tulle en 947 (*cum consilio fratrum contuli cuidam familiari nostro nomine Fulcharo vicecomite de Segur*, Tulle, n° 317). La généalogie et en particulier l'ascendance de ce supposé vicomte est imprécise ; voir le résumé des positions dans : Delhoume, Rémy 2008, Annexe, 225-226, Roblin 2009, Ducher 2017.

30. Sur cette question on peut se référer à Roblin 2009.

31. Palombas-Odile 2020b.

Les trois possibles silos que nous avons découverts dans l'enclos nobiliaire, tous taillés dans le substrat, pourraient eux aussi matérialiser cette occupation ancienne. L'un se trouvait près du pavillon « de la Reine », en partie sous la chaussée moderne adossée à cet édifice, le deuxième en face de la tour à contreforts enveloppants du front ouest, le troisième à l'arrière du logis-tour contreforté nord [Fig. 10]. Sous réserve de leur réelle authentification, ces trois silos suggéreraient qu'une partie de l'enclos inférieur était dédié à la conservation des denrées domestiques. On peut d'ailleurs se demander si les silos étaient associés, voire « affiliés », à un bâtiment en particulier. L'interprétation des structures de combustion découvertes en 2023 (foyers et hypothétiques trous de brasero) pourrait aller dans le même sens, à savoir que les « arrières » des logis de *milités* étaient des espaces de stockage et de culture, mais il serait nécessaire d'élargir les zones de fouille pour mieux appréhender toutes ces questions.

Interrogations autour de plusieurs murs présentant des assises « en biais »

Si les murs du *castrum* présentent des mises en œuvre globalement similaires, toutes périodes confondues, un certain nombre de maçonneries se distinguent plus nettement des autres par le fait d'avoir été construites, en parement, avec des appareils « en biais ». Un de ces ouvrages, d'axe sud-est/nord-ouest, a été mis au jour à l'ouest de la chapelle, à environ 1,10 m sous le sol extérieur [Fig. 11]). Son parement nord se caractérise par deux assises bien distinctes : un premier rang composé d'étroits moellons de gneiss posés en biais, de chant, et un second rang qui semble bâti avec plus d'horizontalité³⁴. Nous avons de plus constaté que le rang inférieur présentait un léger débord vis-à-vis du nu du reste du parement, suggérant un possible ressaut de fondation. L'ensemble du parement est liaisonné avec un mortier chaulé beurré. Si ce mur est difficilement interprétable en l'état, le fait qu'il soit apparu à une profondeur importante et la présence d'au moins une assise « inclinée » dans ce qui semble être son soubassement, nous inciteraient à le dater précocement. Son abandon se situerait à la fin du Moyen Âge, si l'on se fie aux céramiques recueillies dans les remblais sus-jacents. Le second mur a été entraperçu sous le bâtiment absidial découvert en 2020³⁵. Du fait de l'enfouissement de la maçonnerie et de sa profondeur, nous ne disposons pas de données très précises sur sa mise en œuvre. Nous savons à tout le moins qu'il était orienté nord-sud et que son parement oriental se composait de deux à trois rangs de moellons de gneiss disposés alternativement en biais, sans lit de mortier horizontal entre les assises³⁶. D'autres assises de ce type sont présentes, quoique de façon très ponctuelle, sur le mur d'enceinte est de l'enclos vicomtal. Ici, les rangs se répartissent (arbitrairement ?) sur la moitié inférieure du mur.

S'il faut bien sûr rester prudent quant à l'interprétation de ces appareils, en particulier dans notre région où les recherches sont à peu près inexistantes sur la question, nous pouvons à tout le moins dresser le double constat de leur relative similitude, et de leur rareté dans le contexte ségurois. Seuls des dégagements plus complets permettraient de vérifier l'ampleur de ces assises (couvrent-elles l'ensemble des parements, seulement les fondations ?), d'écarter l'hypothèse d'une utilisation uniquement sporadique (simples retouches ?), enfin de vérifier

32. Cantié 2006.

33. La fouille de Châteaueux (commune de La Porcherie, Haute-Vienne) est dirigée par Patrice Conte, celle de Murat (commune de Saint-Dizier-Leyrenne, Creuse) par Richard Jonvel.

34. Largeurs des moellons : entre 5 et 10 cm ; hauteurs : entre 16 et 20 cm.

35. Ce bâtiment se trouve au nord-ouest de la « vieille » tour. Partiellement dégagé, il est matérialisé par un mur hémicirculaire mesurant entre 0,75 m et 0,90 m de large, pour un diamètre dans-œuvre de 2,80 m. La fonction de l'édifice reste incertaine : four, tour d'escalier, pigeonnier... ?

36. Hauteur × longueur des pierres : 10 cm × 20 cm, 8 cm × 18 cm, 20 cm × 10 cm, etc.



Fig. 10 Le silo (?) découvert lors des fouilles de 2023

Fig. 11 Le parement « en biais » mis au jour à l'ouest de la chapelle



la composition des fourrures (et ainsi d'apprécier pleinement la typologie des murs). À l'échelle régionale, nous signalerons la découverte murs médiévaux appareillés en *opus spicatum* à Malemort, en Corrèze, ou encore en Dordogne (*castrum* d'Auberoche, tour-maîtresse³⁷). Bien qu'il soit encore trop tôt pour dater précisément ces constructions, nous les situons parmi les œuvres les plus anciennes du site.

D'autres maçonneries possiblement anciennes dans la basse-cour

Nous pensons avoir identifié deux autres murs susceptibles de précéder les années 1100, dans l'enclos nobiliaire cette fois-ci. L'un se trouve à l'intérieur du logis-tour, près de l'actuelle entrée. Vraisemblablement antérieur audit logis, du fait de son positionnement, ce mur à double parement affiche une largeur moyenne de 1,15 m. En raison de son enfouissement et de sa proximité avec la berme nord de l'aire de fouille, seul son parement sud a pu faire l'objet de quelques observations. Ce parement est conservé sur une hauteur maximale de 0,80 m, soit quatre assises environ. Construit avec des moellons à tête dressée ou simplement ébauchés posés à plat, il est très largement recouvert par un mortier chaulé compact³⁸. Le mur a été construit sur et dans un remblai substratique, semble-t-il en tranchée pleine, à environ 2,80 m au sud de l'actuel mur d'enceinte nord de l'enclos nobiliaire. D'apparence assez fruste, mais d'une largeur non négligeable, il matérialiserait un bâtiment dont la maison-tour aurait peu ou prou repris le tracé³⁹. La nature de cette occupation, tout comme sa chronologie, restent plus qu'aléatoires en l'état, même si l'on serait tenté de restituer une tour ou un ouvrage défensif à cet emplacement.

Le second mur se trouve à l'est de l'enceinte encadrée par les deux tourelles-contreforts. Bâti sans véritable recherche d'assises avec des moellons de gneiss posés à plat, l'ouvrage semble avoir été rogné par l'enceinte, qui lui serait donc postérieure⁴⁰. Présentant des similitudes avec le précédent mur (même mise en œuvre peu soignée avec des moellons de taille variable noyés dans un mortier arénique très compact), la maçonnerie pourrait avoir été un « premier » mur d'enceinte, selon une logique qui consisterait à penser que la clôture du front ouest du *castrum* n'a cessé de s'étendre au fil des siècles.

La lecture que nous faisons en première approche de ces deux maçonneries est qu'elles précèdent la strate « XII^e », illustrée par le mur taluté et le logis-tour. La présence d'un riche niveau archéologique contenant des céramiques moletées, à proximité du second mur, appuierait l'hypothèse d'une datation haut-médiévale.

3.1.2 La strate XII^e : l'indispensable apport de l'archéologie

Vers 1139, la puissante maison de Comborn, bien implantée dans le Bas-Limousin, récupéra la vicomté de Limoges par le mariage entre Guy IV, fils du vicomte Archambaud IV, et Brunissende de Limoges, fille d'Adémar III. Cette alliance s'est-elle accompagnée d'une reconstruction du château de Ségur ? S'il est à peu près certain que le *castrum* de Ségur subit d'importantes mues architecturales entre l'acquisition du château par les vicomtes de Limoges et la mainmise des ducs de Bretagne sur la vicomté (1275), le détail de ces chantiers nous échappe. Nous posons pour hypothèse que la « vieille » tour, l'*aula*, la salle voûtée, et l'enceinte talutée,

37. Laborie 2006, p. 182 et fig. 16, notamment.

38. Dimensions des pierres (longueur × largeur × hauteur) : 52 × 31 × 10 cm, 25 × 37 × 18 cm, etc.

39. Sauf à le considérer comme un refend (cela semble tout de même peu probable). Un possible retour du mur a été observé au nord-ouest, ce qui semble accréditer l'hypothèse d'un bâtiment plutôt que d'un mur d'enceinte.

40. C'est dans ce sens que nous interprétons l'absence de parement ouest.

correspondent à une strate « 1100 » qui apparaît de plus en plus prégnante au gré de l'avancée des fouilles.

Les sources écrites, quoique très discrètes avant le XIII^e siècle, confirment dans une certaine mesure l'importance du *castrum* de Ségur vers 1100. Au XII^e siècle, les vicomtes s'y rendaient notamment pour effectuer leur donation (vers 1092–1110 : don à l'abbaye de Vigeois du vicomte Adémar III, *in castro de Segur*⁴¹), mais aussi les Pérusse (1179 : confirmations de don à l'abbaye de Dalon par Geoffroi de Pérusse et son épouse Sénégonde, *apud castrum* [de Ségur]⁴²) et même les évêques de Limoges (1053–1073 : donation de l'évêque Itier à l'abbaye de Vigeois, *apud castrum de Segur*⁴³). Nous savons également que le *castrum* s'était déjà mué en châtelainie, puisqu'à une date indéterminée (XII^e siècle) un vicomte, peut-être Adémar III, fit don à l'abbaye de la Sauve-Majeure de deux manses *qui [...] sunt in castellania de Segur*⁴⁴. La chronique de Geoffroy de Vigeois apporte quelques éléments contextuels qu'il faut bien sûr lire avec toute la circonspection nécessaire. On y apprend ainsi qu'Adémar III aurait détenu Gaucelin de Pierre-Buffière durant une année à Ségur, où il existait donc certainement une prison (vers 1129 : *et per annum apud castrum de Segur in vinculis tenuit*⁴⁵). Un autre épisode de la chronique raconte la destruction du château et du bourg de Ségur par les Brabançons et leur chef Lobar, en 1177 (*Eo die venit Lobar, cepitque burgum et castrum de Segur, destruens moenia universa*⁴⁶). La prise de Ségur ferait suite à la fameuse bataille dite de Malemort, à laquelle aurait pris part le vicomte de Limoges Adémar V. Ces événements s'inscrivent dans le contexte des guerres « anglo-aquitaines » et des grands soulèvements princiers qui eurent lieu en Limousin au cours des années 1170–1180.

Il est délicat, au regard de ces quelques mentions, de restituer avec clarté l'histoire du *castrum* au XII^e siècle. Néanmoins, un faisceau d'indices laissent penser que Ségur était déjà, vers 1100, bien plus qu'un château-résidence : centre d'une châtelainie, il était un lieu d'émission d'actes officiels pour les vicomtes et leurs vassaux, une prison, un point fort encerclé de murs, et probablement déjà un vaste ensemble architectural. Mais le détail des événements et leurs successions nous échappent, tout comme la topographie précise des lieux. Aussi serait-il souhaitable, à l'avenir, de retrouver l'hypothétique couche de démolition que n'aurait pas manqué de laisser l'épisode des Brabançons. Cet horizon devrait être porteur d'informations et pourrait constituer un précieux jalon pour l'étude architecturale. La restitution du tracé des enceintes du XII^e siècle est un autre enjeu important des prochaines fouilles. Notre ambition, on l'aura compris, serait de redonner vie au grand *castrum* « 1100 ».

3.1.3 Une ou plusieurs démolitions au XIV^e siècle...confirmées par l'archéologie ?

En 1345, le château de Ségur devait être en mauvais état car les vicomtes éprouvèrent le besoin de le fortifier (aménagement de hourds, réparation des portes, murs et fossés⁴⁷). Le château dut subir d'autres épisodes de démolition entre 1361 et 1373, au cours de l'« occupation » anglaise du site. Il fut finalement saisi par le roi de France entre la fin du XIV^e siècle et le début du siècle suivant, contre rançon⁴⁸.

En miroir de ces quelques données fournies par les textes, il est intéressant de constater que trois des quatre datations radiocarbone effectuées lors de la fouille de 2021 ont livré des fourchettes de datation

41. Vigeois, n° 101, Roblin 2009, 181–182.

42. Dalon, n° 976, 978.

43. Vigeois, n° 173.

44. Roblin 2009, 222–223.

45. RHGF 1877, p. 433.

46. RHGF 1877, 433.

plus ou moins concomitantes (un large XIV^e siècle)⁴⁹. Ces niveaux « 1300 », au sein desquelles ont été prélevés des charbons de bois, correspondent à trois remblais noirs assimilables en première approche à des couches de démolition. Deux se situaient dans le sondage ouvert devant l'entrée de la chapelle, à proximité du mur en *opus spicatum* présent au fond de l'excavation. Le troisième se trouvait dans le petit sondage que nous avons entrepris au-dessus des caves du grand logis XV^e. Celui-là, plus tardif semble-t-il, aurait été mis en place de façon plus ou moins intentionnelle peu avant la construction du logis (l'étroitesse de la fenêtre de fouille n'a pas permis de déterminer son emprise). Ces trois témoins, bien que discrets, confirmeraient que l'enclos vicomtal de Ségur a connu un ou plusieurs épisodes de destruction au cours du XIV^e siècle. La prise du château par les troupes anglaises, entre 1361 et 1373, pourrait avoir été propice à des démolitions auxquelles les remblais suscités feraient écho⁵⁰. Le dérasement de l'*aula* date peut-être de cette époque. En revanche, la « vieille » tour a échappé à cette démolition puisqu'elle a servi d'appui à l'extension de la chapelle vers la fin du XV^e siècle.

3.1.4 Une confirmation de la forte activité de la construction à la fin du XV^e siècle

Entre les règnes de Jean de Blois, dit « de l'Aigle », époux de Marguerite de Chauvigny (rappelons que la maison de Blois avait récupéré la vicomté de Limoges en 1384) et celui d'Alain d'Albret (les d'Albret mirent la main sur la vicomté par le mariage d'Alain d'Albret et de Françoise de Châtillon-Blois-Bretagne), Ségur paraît avoir connu une période particulièrement faste. Ces années marquent en tout cas un retour des vicomtes à Ségur⁵¹. Il est dès lors probable que plusieurs logis furent construits ou reconstruits entre les années 1430 et les années 1520. De cette époque dateraient la chapelle Notre-Dame (un document de 1456 évoque une chapelle « en construction », Rémy 2007, p. 327), le grand logis sur cave voûté bâti au-devant de l'enceinte médiévale, sur le front ouest de l'enclos vicomtal, et peut-être également l'imposante terrasse ouest aménagée au-dessus du cheminement médiéval. Les Pérusse, quant à eux, semblent avoir profité de cette période de prospérité pour mettre la main sur les principaux fiefs de l'enclos inférieur. En 1502, un état des lieux du château montre cependant que la basse-cour était encore composée de quatre ensembles : la maison de Pérusse (dans laquelle les vicomtes concluaient leurs transactions), la tour de Biars, la maison de la Penchenarie, et une autre maison⁵². La création d'une « cour des appeaux » à Ségur, au milieu du XV^e siècle, contribua aussi à la bonne santé économique du bourg et de son château après la guerre de Cent Ans.

À nouveau, l'archéologie a permis de valider l'hypothèse d'un âge d'or de Ségur vers 1450-1500. Il s'est avéré, d'une part, qu'une grande partie des céramiques retrouvées lors des quatre campagnes de fouille datent de la fin du Moyen Âge. D'autre part, nous avons découvert plusieurs pierres sculptées qui confirment la mutation architecturale du *castrum* dans ces années-là. Nous prendrons comme principaux témoins le lapidaire retrouvé dans le pavillon « de la Reine [Fig. 12], et le très beau linteau aux armes des Chauvigny-Bretagne exhumé (comme pierre de parement !) dans l'enclos vicomtal en 2021 [Fig. 13]. Ces mêmes armoiries figurent sur un autre linteau réemployé, au-dessus de l'actuelle porte d'entrée de l'enclos nobiliaire.

47. Rémy 2007, 320.

48. Rémy 2007, 320 ; Bosvieux, Leroux 1886, 125-126 : « Comme pour le bien et profit publique et expedition du chastel de Segur, monseigneur Aymeri evesque de Limoges, comme privee personne ait presté, baillé et délivré mil et cinq cenx franz d'or de bon poys, lesquels ont estez paiés à Noudon du Can, capitaine du dit chastel de Segur, pour la delivrance d'icellui... ».

49. Âges calibrés retenus : 1302-1368 (US 24), 1312-1362 (US 53), 1388-1428 (US 80).

50. Rémy 2007, 320 ; Bosvieux, Leroux 1886, 125-126.

51. Barrière *et al.*, 7.

52. Rémy 2007, 326-327.

3.1.5. De l'autre côté du spectre chronologique, une occupation dense au XVII^e siècle

L'occupation moderne du château s'est manifestée, au cours des fouilles, par deux faits archéologiques : l'escalier *in fossatum*, et une série de sols empierrés qui recouvraient les deux enclos en ultime séquence stratigraphique. Dans l'enclos vicomtal, un pavage a été mis au jour sur les décombres du grand logis sur cave [Fig. 14]. Fondé sur plusieurs strates de remblais de démolition, ce niveau recouvrait le sol (détruit ?) de la salle médiane de ce logis, et il est très probable qu'il s'étendait au-delà de cette pièce. Il se compose de moellons et de dalles de gneiss posés à plat ou de chant, sans véritable organisation, et sans mortier. Il présente en outre une importante pente dans le sens est-ouest (estimée à environ 20 %). Dans l'enclos nobiliaire, deux sols pavés ont été retrouvés, un au nord du pavillon « de la Reine », un autre dans la zone de l'enceinte talutée. Celui du pavillon se développe sur une longueur de près de 8 m, pour une largeur constante d'environ 2,90 m. Bien que ses terminaisons aient été détruites, on suppose qu'il reliait l'enceinte ouest de l'enclos nobiliaire à l'entrée de l'enclos vicomtal, tout en assurant la desserte du niveau 1 du logis (ou l'enceinte)⁵³. Il s'apparenterait donc à une chaussée. Comme les autres, celui de la zone nord-ouest était faiblement enfoui (- 0,40 m). Majoritairement composé de moellons de gneiss posés de chant, il disposait d'un caniveau central et peut donc lui aussi être assimilé à une chaussée.

Ces trois sols ont en commun d'être relativement frustes sur le plan de la construction, et pentus. Conçus comme des aménagements de la circulation (pour les hommes dans la basse-cour, plutôt pour les animaux dans l'enclos vicomtal), ils servaient aussi à drainer le château. Quels qu'aient été les maîtres d'œuvre de ces chaussées empierrées (les Hautefort, maîtres de Ségur à partir de 1643 ?), leur découverte nous amène à reconsidérer la gestion des eaux au sein du *castrum* « moderne »⁵⁴.

3.2 Les *turres* de Ségur dans le contexte régional

Ségur a la particularité de conserver plusieurs bâtiments en forme de tours, et constitue à ce titre un petit observatoire à l'échelle régionale. Outre les deux *turres* vicomtales, le site abrite une tour à contreforts enveloppants, une tour-porche, et un logis-tour. À ces édifices s'ajoute la tour non contrefortée qui est aujourd'hui entièrement incorporée dans le grand logis moderne du front est de l'enclos nobiliaire. Soit un total de six tours, auxquelles on associera au moins quatre logis médiévaux : le pavillon « de la Reine », les deux maisons-jumelles à baies géminées du front nord-est, et le grand logis rectangulaire du front nord-ouest. Sur un plan typologique, les *turres* de Ségur reflètent assez bien le corpus régional des tours : en dehors du modèle de la tour-beffroi, toutes les nuances ou presque de la *turris* sont présentes sur ce site. Il n'y a pas lieu ici de s'attarder sur les critères typo-morphologiques que l'on utilise habituellement pour classer ces ouvrages, à défaut, bien souvent, de données plus précises. Nous nous contenterons de rappeler que les recherches menées depuis plusieurs années sur les *turres* du Limousin tendent à montrer que les ouvrages contrefortés prédominent, qu'il s'agisse de tours à proprement parler seigneuriales ou de tours chevaleresques. La tour « du Trésor », à Turenne, la tour du Plô, à Saint-Yrieix-la Perche, celles de Malemort, Ventadour, Saint-Angel, toutes contrefortées, auraient été édifiées entre le

53. Peut-être était-il bordé, au nord, par un autre logis.

54. Cette problématique se pose avec la même acuité pour la période médiévale : il s'agira d'étudier les sources d'approvisionnement (à ce jour nous n'avons pas trouvé de citerne, et le puits de l'enclos nobiliaire n'a pas été fouillé) et les systèmes mis en place pour gérer l'évacuation des eaux.



Fig. 12 Lapidaire du pavillon « de la Reine ». Console (de cheminée ?) en pierre de taille de calcaire blond ornée sur sa face principale d'un décor feuillagé surmonté d'un tore horizontal.

Fig. 13 Le linteau aux armes des Chauvigny-Bretagne





Fig. 14 Le sol pavé moderne découvert dans l'enclos vicomtal, au-dessus du grand logis 15^e

XII^e et le XIII^e siècle⁵⁵. La tour à contreforts enveloppants du château de Ventadour est la seule à ce jour à avoir bénéficié d'une datation archéométrique. Elle a été datée « 1050–1150 » grâce à des charbons de bois piégés dans son mortier de construction⁵⁶. S'il est encore trop tôt pour affirmer que ces ouvrages appartiennent à une même famille architecturale, force est de constater qu'ils sont bien représentés dans la région. Le cas de Ségur en atteste puisque quatre tours sur six sont dotées de contreforts.

Le critère du contrefort ne saurait toutefois suffire à définir une famille d'œuvre et il ne peut non plus être considéré, seul, comme un signe d'ancienneté. Pour preuve, de récentes études archéologiques ont révélé des tours à murs lisses antérieures au XIV^e siècle sur plusieurs sites corréziens. En 2017, au castrum de Malemort, un grand bâtiment rectangulaire de 13 m × 11 m de côtés a été exhumé à l'occasion de sondages réalisés sur le haut de la plateforme castrale⁵⁷. La particularité de l'édifice malemortois est d'avoir servi d'encaissant (ou de plateforme ?) à la tour « des évêques », probablement construite vers 1200. Bâti avec des pierres de taille de grès en parement, l'ouvrage disposait de murs épais (2 m) liés à la chaux. Il correspond peut-être à la tour des Alboin, mentionnée vers 1106–1108 dans le cartulaire de Vigeois⁵⁸. Une autre tour non contrefortée a été mise au jour sur le site d'Orgnac, dans la commune de Noailhac⁵⁹. De plan carré (3,20 m de côté dans-œuvre), la tour d'Orgnac était dotée de murs épais (1,70 à 1,80 m) montés avec des pierres de taille de grès de moyen et grand appareil. Plusieurs indices concordent pour dater l'ouvrage du XIII^e siècle⁶⁰. À Sérilhac, une récente étude du bâti a montré que l'actuel château conservait les restes d'un édifice *princeps* de plan rectangulaire (9,50 m × 6,70 m de côtés dans-œuvre), attribuable au XIII^e siècle d'après la typologie de ses parements et de ses ouvertures⁶¹. Ce bâtiment est susceptible de correspondre à la *turris* mentionnée vers 1400 (antérieurement repaire, en 1239).

Les différents habitats médiévaux du *castrum* de Ségur s'inscrivent donc dans un paysage architectural fortement empreint de l'image de la tour. Sans doute réservé dans un premier temps aux réduits castraux, ce modèle s'est diffusé avec force au sein même des agglomérations : les castra de Merle, Curemonte, Turenne, ou encore Châluçet, pour ne citer que ces quatre exemples, conservent des maisons qui s'apparentent à de véritables *turres*. Remarquons que certaines d'entre elles étaient parfois situées en plein cœur d'un *barri*, ou excentrées. Du reste, les textes d'hommage confirment, s'il en était besoin, l'omniprésence de la *turris in castrum* (ou plutôt des *turres*, car la tour est souvent démultipliée lorsqu'elle est retranscrite : on ne compte plus les références aux *turribus*, à la « grosse » tour, à la tour « majeure », que l'on soit dans un contexte de coseigneurie ou pas, d'ailleurs).

Les lignes qui précèdent suffisent à rendre compte de la diversité des cas de figure et des difficultés que nous avons à dater ces ouvrages. Certains critères, comme celui de l'épaisseur des murs, semblent prépondérants pour distinguer en première approche la maison-tour de la tour-maîtresse. Sur le plan de la chronologie, les récents travaux archéologiques permettent d'affiner, quoique timidement, nos hypothèses. En résumant, nous dirions que les fouilles conduisent aux constats suivants :

- certaines tours sont peut-être postdatées (plutôt 1100 que 1200) ;
- il existe probablement une strate de *turres* « précoces », en somme des tours sous les tours ou à côté des tours, sur de nombreux sites ;

55. Rémy 2006, Rémy, Séraphin 2007, Palombas-Odile 2020a.

56. Pousthomis 2014, 45.

57. Palombas-Odile 2020b.

58. Vigeois, n° 104.

59. Fouilles en cours sous la direction de Patrice Conte et Dimitri Palombas-Odile.

60. Dont la typologie des appareils de revêtements, layés, et une datation radiocarbone effectuée sur une sépulture antérieure à la tour.

61. Palombas-Odile 2023b.

c) le nombre de tours est largement sous-estimé.

Forts de ces constats, nous ne pouvons qu'espérer la poursuite des travaux sur Ségur afin d'approfondir encore un peu plus nos connaissances sur les *turres* limousines (datations, fonctions, commanditaires, programmes architecturaux). Par ses dimensions tant historiques qu'archéologiques, ce site nous semble même propice à une étude régionale et diachronique sur ce thème.

Conclusion

Ces quatre années de fouille ont livré un lot de vestiges conséquent, certains inédits, d'autres attendus. Nous avons dû opérer un choix dans la présentation des découvertes, en privilégiant une série d'ouvrages, comme la « vieille » tour ou l'*aula*, aux dépens d'autres, encore trop incomplets et donc plus difficiles à interpréter. Le prisme du bâti a aussi largement prédominé par rapport aux autres aspects de la fouille (la culture matérielle, notamment). L'objectif premier de cet article était de montrer la densité des vestiges et le potentiel archéologique de Ségur. La concentration des bâtiments est telle qu'elle nous oblige à repenser presque entièrement la topographie des lieux, en somme à élaborer un nouveau plan d'occupation des sols ! Des zones que nous pensions non bâties au Moyen Âge, ou réservées à des activités fonctionnelles, se sont ainsi avérées densément occupées par des édifices dédiés à l'habitat. La « vieille » tour illustre ce phénomène, mais aussi les murs découverts en 2023 devant l'actuelle entrée de l'enclos nobiliaire.

Pour autant, nous sommes conscients que les datations et certaines interprétations proposées restent pour le moment dans le domaine des conjectures. Un des objectifs des futures recherches sera de parvenir à cerner plus finement que nous ne l'avons fait la chronologie des bâtiments, dans l'idée de confronter la stratification du bâti avec les données sédimentaires et historiques. L'idée que les changements dynastiques ont coïncidé avec des phases de reconstruction reste à démontrer, notamment. Bien d'autres questionnements subsistent, mais nous ne saurions être exhaustifs ici. Cet article se voulait plutôt comme un journal de fouille destiné à mieux faire connaître Ségur et son château.

- Bosvieux, Leroux 1886 :
 LEROUX (Alfred), BOSVIEUX (Auguste),
*Chartes, chroniques et mémoriaux pour servir
 à l'histoire de la Marche et du Limousin*,
 Société des Lettres Sciences et Arts de la Corrèze,
 Tulle, 1886.
- Dalon :
 GRILLON (Louis) (éd.), *Le cartulaire de l'abbaye
 Notre-Dame de Dalon*, Périgueux, Archives
 départementales de la Dordogne, 2004.
- RHGF 1877 :
Recueil des Historiens de la Gaule et de la France,
 Bouquet (dom Martin), nouv. éd. L. Delisle, Paris,
 Palmé, t. XII, 1877.
- Tulle :
 CHAMPEVAL (Jean-Baptiste) (éd.), *Cartulaire
 des abbayes de Tulle et de Rocamadour*, Brive,
 Roche, 1903.
- Vigeois :
 Bonhomme de Montégut (Henri de) (éd.),
Cartulaire de l'abbaye de Vigeois, Limoges,
 éd. Ducourtieux et Goût, 1907.

Bibliographie

- Barrière et al. 2002 :
 BARRIERE (Bernadette), REMY (Christian),
 CROUZEVALLE (Rémi), *Ségur-le-Château*,
 Presses Universitaires de Limoges, 2002.
- Baudry 2000 :
 BAUDRY (Marie-Pierre), *Les fortifications dans
 les domaines Plantagenêt. XII^e-XIV^e siècles*, Actes
 du colloque international tenu à Poitiers du 11 au
 13 novembre 1994, Centre d'études supérieures de
 civilisation médiévale, Poitiers, 2000.
- Baudry 2011 :
 BAUDRY (Marie-Pierre), *Châteaux « romans » en
 Poitou-Charentes, X^e-XII^e siècles*,
 Cahiers du Patrimoine, 95, Inventaire Général
 du Patrimoine Culturel, 2011.
- Cantié 2006 :
 CANTIÉ (Geneviève), « Le Dognon en Limousin,
 du château à motte au château de pierre,
 XI^e-XV^e siècles ». dans *Résidences du pouvoir,
 pouvoir de la résidence. Travaux archéologiques
 entre Loire et Pyrénées*, BARRAUD, Danny,
 HAUTEFEUILLE, Florent, RÉMY, Christian
 (éd.), 1987-2004, colloque de Pau (3-5 octobre
 2002), Carcassonne, Édition du Centre d'arché-
 ologie médiévale du Languedoc, 2006, p. 215-228.
- Conte 2012 :
 CONTE (Patrice), *Châluset, castrum limousin.
 Chevaliers, coseigneurs et mercenaires, XII^e-XVI^e
 siècles*, Limoges, Culture et Patrimoine en
 Limousin, coll. « Approches », 2012.
- Débax 2014 :
 Hélène Debax, « *Bisturris*, recherches sur un
 vocable », Luc Bourgeois, Christian Rémy.
*Demeurer, défendre et paraître. Orientations
 récentes de l'archéologie des fortifications
 et des résidences aristocratiques médiévales
 entre Loire et Pyrénées*, Association des
 Publications Chauvinoises, pp.653-659, 2014,
 979-10-90534-20-9.
- Delhoume, Rémy 2008 :
 DELHOUME (Didier), RÉMY (Christian),
 « Le phénomène vicomtal en Limousin,
 IX^e-XV^e siècles », dans *Vicomtes et vicomtés
 dans l'Occident médiéval*, Hélène DEBAX
 (dir.), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail,
 2008, p. 237-250.
- Ducher 2017 :
 DUCHER (Lionel), *La manifestation des liens
 entre l'aristocratie locale limousine et la
 Reichsaristokratie aux IX^e-X^e siècles : l'apparition
 des premiers vicomtes limousins, à Limoges et en bas
 Limousin*, Mémoire de Master, 2016-2017,
 Université de Limoges, 2017.
- Fage 1878 :
 FAGE (René), « La maison de Ségur, son origine,
 ses vicomtes », *Bulletin de la Société archéologique
 et historique du Limousin*, t. 26, 1878, p.261-283.
- Laborie 2006 :
 LABORIE (Yan), « Auberoche : un *castrum*
 périgourdin de l'an Mil », dans *Résidences
 du pouvoir, pouvoir de la résidence. Travaux archéo-
 logiques entre Loire et Pyrénées*, BARRAUD, Danny,
 HAUTEFEUILLE, Florent, RÉMY, Christian (éd.),
 1987-2004, colloque de Pau (3-5 octobre 2002),
 Carcassonne, Édition du Centre d'archéologie
 médiévale du Languedoc, 2006, p.167-194.
- Lintz 1992 :
 LINTZ (Guy), *Carte archéologique de la Gaule. La
 Corrèze*, Académie des Inscriptions et Belles-
 Lettres : Ministère de l'Éducation Nationale
 et de la Culture, 1992.
- Mesqui 2013 : MESQUI (Jean),
*Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la
 défense à la résidence. 1. Les organes de la défense*,
 Picard, 2013 (1991).
- Moulis 2014 :
 MOULIS (Cédric), « La maçonnerie en épi :
 une technique de construction spécifique aux
 ouvrages militaires des X^e-XII^e siècles ? », *Conflits
 et progrès scientifique et techniques en Lorraine à
 travers les siècles*, Oct. 2014, Metz, France, p.
 191-200.
- Napoléone 2003 :
 NAPOLÉONE (Anne-Laure),
 « L'équipement domestique dans l'architecture
 civile médiévale », dans *La maison au Moyen Âge
 dans le Midi de la France*, Actes des journées
 d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, Toulouse,
 MSAMF, hors-série 2003, p. 239-263.
- Paloumbas-Odile 2020a :
 PALOUMBAS-ODILE (Dimitri), *Turenne. Son
 castrum, ses maisons*, Presses Universitaires de
 Limoges, Limoges, 2020.
- Paloumbas-Odile 2020b :
 PALOUMBAS-ODILE (Dimitri), *Sondage dans le
 castrum de Malemort*, Rapport final d'opération
 archéologique, L'Atelier historique, S.R.A.
 Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, 2020.
- Paloumbas-Odile 2021 :
 PALOUMBAS-ODILE (Dimitri),
Fouille programmée dans l'enclos vicomtal,
 Rapport final d'opération archéologique, L'Atelier
 historique, S.R.A. Nouvelle-Aquitaine, site
 de Limoges, 2021.
- Paloumbas-Odile 2022 :
 PALOUMBAS-ODILE (Dimitri),
*Fouille programmée dans l'enclos vicomtal, Ségur-
 le-Château*, Rapport final d'opération
 archéologique, L'Atelier historique, S.R.A.
 Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, 2022.
- Paloumbas-Odile 2023a :
 PALOUMBAS-ODILE (Dimitri),
Fouille programmée du château de Ségur, Rapport
 final d'opération archéologique, L'Atelier
 historique, S.R.A. Nouvelle-Aquitaine, site de
 Limoges, 2023.

- Paloumbas-Odile 2023b :
 PALOUMBAS-ODILE (Dimitri), *Château de Sérilhac, étude archéologique du bâti et synthèse historique*, L'Atelier historique, S.R.A. Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, 2023.
- Poulbrière 1966 :
 POULBRIERE (Jean-Baptiste), *Dictionnaire Historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*, Brive, Chastrusse, 1966 (3 vol., rééd.).
- Pousthomis 2014 :
 POUSTHOMIS (Bernard) (dir.), *Ventadour en Limousin. Un château au pays des troubadours*, Culture et Patrimoine en Limousin, coll. « Approches », 2014.
- Rémy 2005 :
 RÉMY (Christian), *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin. La naissance du château moderne (XIV^e-XVII^e siècles)*, Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin, 2005.
- Rémy 2006 :
 RÉMY (Christian), *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin. Le temps du castrum (X^e-XIV^e siècles)*, Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin, 2006.
- Rémy 2007 :
 RÉMY (Christian), « Ségur-le-Château, Le castrum et le bourg », dans *Congrès Archéologique de France, 163^e Session, Corrèze, 2005*, Société Française d'Archéologie, Musée des Monuments Français, 2007, p. 317-345.
- Rémy, Séraphin 2007 :
 RÉMY (Christian), SERAPHIN (Gilles), FAUCHERRE (Nicolas) (coll.), « Le castrum vicomtal de Turenne », *Congrès Archéologique de France, 163^e Session, Corrèze, 2005*, Société Française d'Archéologie, Musée des Monuments Français, 2007, p. 381-410.
- Roblin (2009) :
 ROBLIN (Vincent), *Recueil des actes des vicomtes de Limoges (X^e-XIV^e siècle)*, École Pratique des Hautes Études, Droz, Genève, 2009.
- Séraphin 2002 :
 SÉRAPHIN (Gilles), « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc », dans *La maison au Moyen-Âge dans le Midi de la France*, numéro hors-série des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, Toulouse, 2002, p. 145-201.
- Viollet-le-Duc 1854-1868 :
 VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Édition Bance-Morel, 1854-1868.